



TG/205/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 9 avril 2003

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

IMMORTELLE À BRACTÉES

(Bracteantha Anderb.)

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) * :

<i>latin</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Bracteantha</i> Anderb.	Everlasting Daisy, Strawflower	Immortelle à bractées	Gartenstrohblume	Siempreviva, Perpetua

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/3, "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "introduction générale") et les documents "TGP" qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN	3
3.1 Durée des essais	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	5
6.1 Catégories de caractères.....	5
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5 Légende.....	6
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	16
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	16
8.2 Explications concernant certains caractères	16
9. BIBLIOGRAPHIE.....	22
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	23

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Bracteantha* Anderb. de la famille des asteracées.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées non écussonnées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

15 boutures racinées non écussonnées.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail. Il doit, de préférence, ne pas être obtenu par multiplication *in vitro*. Tout matériel obtenu de cette manière doit faire l'objet d'une déclaration.

3. Méthode d'examen

3.1 *Durée des essais*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères de la variété qui sont utiles pour l'examen DHS, un lieu supplémentaire d'essai est admis.

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. En particulier, les observations doivent être faites sur des plantes âgées de trois à six mois lorsqu'un tiers des fleurons se sont ouverts dans le capitule.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au

milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.4.2 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations relatives à des variétés à multiplication végétative déterminées par mesure ou dénombrement doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

La durée minimale des essais recommandée sous la section 3.1 tient compte, d'une manière générale, de la nécessité de s'assurer que les différences éventuellement observées dans un caractère sont suffisamment reproductibles.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qui par son expression est un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore un caractère pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il ou elle présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés similaires soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : type (caractère 1)
- b) Feuille : panachure (caractère 12)
- c) Involucre : nombre de couleurs (caractère 26)
- d) Involucre : couleur principale (caractère 27)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir la section 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir la section 6.3

QN Caractère quantitatif – voir la section 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir la section 6.3

(a) à (c) Voir les explications du tableau des caractères à la section 8.1

(+) Voir les explications du tableau des caractères à la section 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*) (+)	Plant: type	Plante: type	Pflanze: Typ	Planta: tipo		
QL	basal clusters	en bouquets à la base	basale Büschel	racimos basales	Wanetta Gold	1
	bushy	buissonnant	buschig	arbustiva	Menindee Magic	2
2.	<u>Bushy types only:</u> Plant: growth habit	<u>Types buissonnant seulement:</u> Plante: type de croissance	<u>Nur buschige Typen:</u> Pflanze: Wuchsform	<u>Sólo tipos arbustivos:</u> Planta: porte		
PQ	upright	dressée	aufrecht	erecto	Menindee Magic	1
	semi-upright	semi-dressée	halbaufrecht	semierecto	Gold 'n' Bronze	2
	spreading	étalée	breitwüchsig	rastrero		3
3. (+)	Plant: height including flowers	Plante: hauteur, fleurs comprises	Pflanze: Höhe, einschließlich Blüten	Planta: altura, incluidas las flores		
QN	short	courte	niedrig	baja	Menindee Magic	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	tall	haute	hoch	alta	Wanetta Gold	7
4. (+)	Plant: height of foliage	Plante: hauteur du feuillage	Pflanze: Höhe des Laubes	Planta: altura del follaje		
QN	short	court	niedrig	bajo	Wanetta Gold, Menindee Magic	3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	tall	haut	hoch	alto	Golden Wish	7
5.	Plant: density	Plante: densité	Pflanze: Dichte	Planta: densidad		
QN	sparse	faible	locker	laxa	Gold 'n' Bronze	3
	medium	moyenne	mittel	media	Colourburst Gold, Colourburst Pink	5
	dense	dense	dicht	densa	Sunraysia Splendour, Menindee Magic	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6.	Stem: hairiness	Tige: pilosité	Stiel: Behaarung	Tallo: vellocidad		
QN	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		1
	medium	moyenne	mittel	media		2
	strong	forte	stark	fuerte		3
7.	(a) Leaf: length	Feuille: longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
	(+)					
QN	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
	short	courte	kurz	corta	Sweet Sensation	3
	medium	moyenne	mittel	media	Golden Wish	5
	long	longue	lang	larga	Yellow Gem	7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		9
8.	(a) Leaf: width	Feuille: largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
	(+)					
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Gold 'n' Bronze	3
	medium	moyenne	mittel	media	Sweet Sensation	5
	broad	large	breit	ancha	Yellow Gem	7
9.	(a) Leaf: ratio length/ width	Feuille: rapport longueur/largeur	Blatt: Verhältnis Länge/Breite	Hoja: relación longitud/anchura		
	(+)					
QN	small	petit	klein	pequeña	Golden Wish	3
	medium	moyen	mittel	media	Yellow Gem	5
	large	élevé	groß	grande	Lemon Mist	7
10.	(a) Leaf: position of broadest part	Feuille: position de la partie la plus large	Blatt: Position der breitesten Stelle	Hoja: posición de la parte más ancha		
	(+)					
QN	lower third	tiers inférieur	im unteren Drittel	en el tercio inferior		1
	middle third	tiers médian	im mittleren Drittel	en el tercio medio		2
	upper third	tiers supérieur	im oberen Drittel	en el tercio superior		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
11.	(a) Leaf: shape of apex	Feuille: forme du sommet	Blatt: Form der Spitze	Hoja: forma del ápice		
PQ	acuminate	acuminé	mit aufgesetzter Spitze	acuminado		1
	acute	aigu	spitz	agudo		2
	obtuse	obtus	stumpf	obtuso		3
	rounded	arrondi	abgerundet	redondeado		4
12.	(a) Leaf: variegation	Feuille: panachure	Blatt: Panaschierung	Hoja: variegado		
QL	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente		9
13.	(a) Leaf: main color of upper side	Feuille: couleur principale de la face supérieure	Blatt: Hauptfarbe der Oberseite	Hoja: color principal del haz		
PQ	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Colourburst Gold, Colourburst Pink	1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Menindee Magic	2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Gold 'n' Bronze	3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Coolgardie Gold	4
	grey green	gris vert	graugrün	verde-gris		5
14.	(a) Leaf: hairiness of upper side	Feuille: pilosité de la face supérieure	Blatt: Behaarung an der Oberseite	Hoja: velloso del haz		
QN	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		1
	medium	moyenne	mittel	media		2
	strong	forte	stark	fuerte		3
15.	(a) Leaf: hairiness of lower side	Feuille: pilosité de la face inférieure	Blatt: Behaarung an der Unterseite	Hoja: velloso del envés		
QN	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		1
	medium	moyenne	mittel	media		2
	strong	forte	stark	fuerte		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	(a) Leaf: undulation of margin	Feuille: ondulation du bord	Blatt: Randwellung	Hoja: ondulación del margen		
QN	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		1
	medium	moyenne	gering	débil		2
	strong	forte	mittel	media		3
17.	Flowering shoot: length	Rameau florifère: longueur	Blütentrieb: Länge	Rama floral: longitud		
(+)						
QN	short	court	kurz	corta	Coolgardie Gold	3
	medium	moyen	mittel	media	Broome Pearl	5
	long	long	lang	larga	Gold 'n' Bronze	7
18.	Flowering shoot: branching	Rameau florifère: ramification	Blütentrieb: Verzweigung	Rama floral: ramificación		
(+)						
QN	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		1
	medium	moyenne	mittel	media		2
	strong	forte	stark	fuerte		3
19.	Flower bud: profile of apex	Bouton floral: profil du sommet	Blütenknospe: Profil der Spitze	Yema floral: perfil del ápice		
(+)						
QL	pointed	pointu	spitz	puntiagudo	Dargan Hill Monarch White	1
	rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	Gold 'n' Bronze	2
20.	Flower bud: main color	Bouton floral: couleur principale	Blütenknospe: Hauptfarbe	Yema floral: color principal		
(+)						
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21.	(c) Flower head: predominant position in relation to foliage	Capitule: position la plus fréquente par rapport au feuillage	Blütenkopf: vorherrschende Stellung im Verhältnis zum Laub	Capítulo: posición predominante en relación con el follaje		
(+)						
QN	slightly below to slightly above	de légèrement au-dessous à légèrement au-dessus	etwas unterhalb bis etwas oberhalb	ligeramente por debajo a ligeramente por encima	Coolgardie Gold	1
	moderately above	au-dessus	mäßig oberhalb	moderadamente por encima	Dargan Hill White	2
	far above	très au-dessus	weit oberhalb	muy por encima	Wanetta Gold	3
22.	(c) Flower head: diameter	Capitule: diamètre	Blütenkopf: Durchmesser	Capítulo: diámetro		
QN	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño	Diamond Head	1
	small	petit	klein	pequeño	Argyle Star, Gold 'n' Bronze	3
	medium	moyen	mittel	medio	Broome Pearl	5
	large	grand	groß	grande	Wanetta Gold	7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande		9
23.	(c) Flower head: side view of <u>lower</u> part	Capitule: vue latérale de la partie <u>inférieure</u>	Blütenkopf: Seitenansicht des <u>unteren</u> Teils	Capítulo: vista lateral de la parte <u>inferior</u>		
(+)						
QN	concave	concave	konkav	cóncava		1
	flat	plate	gerade	plana		2
	convex	convexe	konvex	convexa		3
24.	(c) Flower head: side view of <u>upper</u> part	Capitule: vue latérale de la partie <u>supérieure</u>	Blütenkopf: Seitenansicht des <u>oberen</u> Teils	Capítulo: vista lateral de la parte <u>superior</u>		
(+)						
QN	concave	concave	konkav	cóncava		1
	flat	plate	gerade	plana		2
	convex	convexe	konvex	convexa		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25.	(c) Flower head: number of bracts	Capitule: nombre de bractées	Blütenkopf: Anzahl Deckblätter	Capítulo: número de brácteas		
QN	few	faible	gering	bajo	Citron Spice	3
	medium	moyen	mittel	medio	Pink Star	5
	many	élevé	groß	alto	Yellow Gem	7
26.	(c) Involucre: number of colors	Involucre: nombre de couleurs	Hülle: Anzahl Farben	Involucro: número de colores		
QL	only one	une seule	nur eine	sólo uno	Lemon Colourburst	1
	more than one	plusieurs	mehr als eine	más de uno		2
27.	(c) Involucre: main color	Involucre: couleur principale	Hülle: Hauptfarbe	Involucro: color principal		
PQ	white	blanche	weiß	blanco		1
	yellow	jaune	gelb	amarillo		2
	orange	orange	orange	naranja		3
	pink	rose	rosa	rosa		4
	red	rouge	rot	rojo		5
28.	(b) Bract: length	Bractée: longueur	Deckblatt: Länge	Bráctea: longitud		
(+)						
QN	short	courte	kurz	corta	Golden Yellow	3
	medium	moyenne	mittel	media	Dargan Hill White	5
	long	longue	lang	larga	Golden Wish, Princess of Wales	7
29.	(b) Bract: width	Bractée: largeur	Deckblatt: Breite	Bráctea: anchura		
(+)						
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Golden Yellow	3
	medium	moyenne	mittel	media	Dargan Hill White, Golden Wish, Princess of Wales	5
	broad	large	breit	ancha		7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
30.	(b) Bract: ratio	Bractée: rapport	Deckblatt:	Bráctea: relación		
(+)	(c) length/width	longueur/largeur	Verhältnis	longitud/anchura		
			Länge/Breite			
QN	as long as broad	longueur et largeur égales	gleich lang wie breit	tan larga como ancha		1
	twice as long as broad	longueur deux fois supérieure à la largeur	zweimal so lang wie breit	dos veces más larga que ancha	Dargan Hill Apricot	2
	three times as long as broad	longueur trois fois supérieure à la largeur	dreimal so lang wie breit	tres veces más larga que ancha	Dargan Hill White, Golden Wish	3
	four times as long as broad	longueur quatre fois supérieure à la largeur	viermal so lang wie breit	cuatro veces más larga que ancha	Sweet Sensation	4
31.	(b) Bract: main color of	Bractée: couleur	Deckblatt:	Bráctea: color		
(+)	(c) <u>lower</u> third of bract from <u>inner</u> third of involucre	principale du tiers <u>inférieur</u> de la bractée du tiers <u>interne</u> de l'involucre	Hauptfarbe des <u>unteren</u> Drittels des Deckblattes vom <u>inneren</u> Drittel der Hülle gesehen	principal del tercio <u>inferior</u> de la bráctea del tercio <u>interno</u> del involucre		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
32.	(b) Bract: main color of	Bractée: couleur	Deckblatt:	Bráctea: color		
(+)	(c) <u>middle</u> third of bract from <u>inner</u> third of involucre	principale du tiers <u>médian</u> de la bractée du tiers <u>interne</u> de l'involucre	Hauptfarbe des <u>mittleren</u> Drittels des Deckblattes vom <u>inneren</u> Drittel der Hülle gesehen	principal del tercio <u>medio</u> de la bráctea del tercio <u>interno</u> del involucre		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
33.	(b) Bract: main color of	Bractée: couleur	Deckblatt:	Bráctea: color		
(+)	(c) <u>upper</u> third of bract from <u>inner</u> third of involucre	principale du tiers <u>supérieur</u> de la bractée du tiers <u>interne</u> de l'involucre	Hauptfarbe des <u>oberen</u> Drittels des Deckblattes vom <u>inneren</u> Drittel der Hülle gesehen	principal del tercio <u>superior</u> de la bráctea del tercio <u>interno</u> del involucre		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
34.	(b) Bract: main color of (c) lower third of bract (+) from <u>middle</u> third of involucre	Bractée: couleur principale du tiers inférieur de la bractée du tiers <u>médian</u> de l'involucre	Deckblatt: Hauptfarbe des unteren Drittels des Deckblattes vom <u>mittleren</u> Drittel der Hülle gesehen	Bráctea: color principal del tercio inferior de la bráctea del tercio <u>central</u> del involucre		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
35.	(b) Bract: main color of (c) <u>middle</u> third of bract from <u>middle</u> third of involucre (+)	Bractée: couleur principale du tiers <u>médian</u> de la bractée du tiers <u>médian</u> de l'involucre	Deckblatt: Hauptfarbe des <u>mittleren</u> Drittels des Deckblattes vom <u>mittleren</u> Drittel der Hülle gesehen	Bráctea: color principal del tercio <u>medio</u> de la bráctea del tercio <u>central</u> del involucre		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
36.	(b) Bract: main color of (c) <u>upper</u> third of bract from <u>middle</u> third of involucre (+)	Bractée: couleur principale du tiers supérieur de la bractée du tiers <u>médian</u> de l'involucre	Deckblatt: Hauptfarbe des oberen Drittels des Deckblattes vom <u>mittleren</u> Drittel der Hülle gesehen	Bráctea: color principal del tercio superior de la bráctea del tercio <u>central</u> del involucre		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
37.	(b) Bract: main color of (c) lower third of bract from <u>outer</u> third of involucre (+)	Bractée: couleur principale du tiers inférieur de la bractée du tiers <u>externe</u> de l'involucre	Deckblatt: Hauptfarbe des unteren Drittels des Deckblattes vom <u>äußeren</u> Drittel der Hülle gesehen	Bráctea: color principal del tercio inferior de la bráctea del tercio <u>externo</u> del involucre		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
38.	(b) Bract: main color of (c) <u>middle</u> third of bract from <u>outer</u> third of involucre (+)	Bractée: couleur principale du tiers <u>médian</u> de la bractée du tiers <u>externe</u> de l'involucre	Deckblatt: Hauptfarbe des <u>mittleren</u> Drittels des Deckblattes vom <u>äußeren</u> Drittel der Hülle gesehen	Bráctea: color principal del tercio <u>medio</u> de la bráctea del tercio <u>externo</u> del involucre		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
39.	(b) Bract: main color of (c) <u>upper</u> third of bract (+) from <u>outer</u> third of involucre	Bractée: couleur principale du tiers supérieur de la bractée du tiers <u>externe</u> de l'involucre	Hülle: Hauptfarbe des <u>oberen</u> Drittels des Deckblattes vom <u>äußeren</u> Drittel der Hülle gesehen	Bráctea: color principal del tercio superior de la bráctea del tercio <u>externo</u> del involucro		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
40.	(b) Pappus: color (c)	Pappus: couleur	Pappus: Farbe	Papus: color		
PQ	white	blanc	weiß	blanco	Colourburst Pink	1
	yellow	jaune	gelb	amarillo		2
	yellow green	jaune vert	gelbgrün	verde amarillento	Colourburst Gold	3

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations relatives aux feuilles doivent être effectuées sur des feuilles complètement développées. Pour les plantes de type buissonnant, les observations doivent être effectuées sur une feuille prélevée au centre du rameau floral. Pour les types de plantes en bouquets à la base, les observations doivent être effectuées sur une feuille détachée du centre du bouquet.
- (b) La longueur et la largeur des bractées, ainsi que leur couleur et la couleur du pappus, doivent être notées après avoir détaché les bractées du capitule. Les observations sur la longueur et la largeur des bractées doivent être effectuées sur une bractée située sur le rang médian de l'involucre.
- (c) Les observations sur le capitule, sur l'involucre, les bractées et le pappus doivent être effectuées lorsqu'un tiers des fleurons se sont ouverts dans le capitule.

8.2 *Explications concernant certains caractères*

Add. 1 : Plante : type



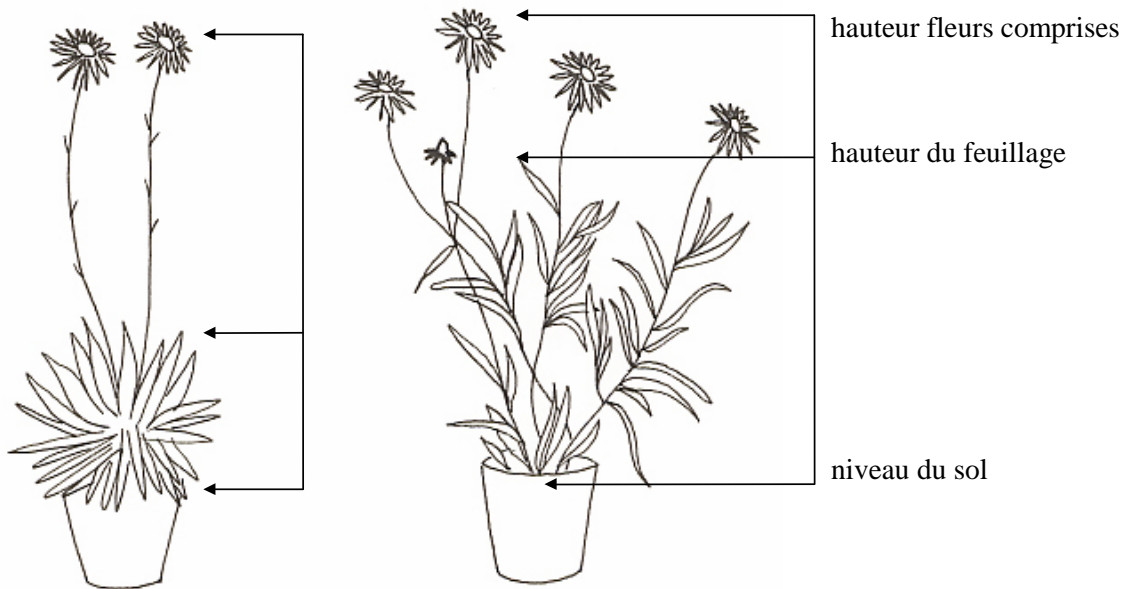
1
en bouquets à la base

2
buissonnant

Add. 3, 4 : Plante : hauteur fleurs comprises (3), hauteur du feuillage (4)

La hauteur de la plante, fleurs comprises, doit être mesurée du niveau du sol jusqu'au sommet de la plante fleurs comprises lorsqu'un tiers des fleurons se sont ouverts sur le premier capitule.

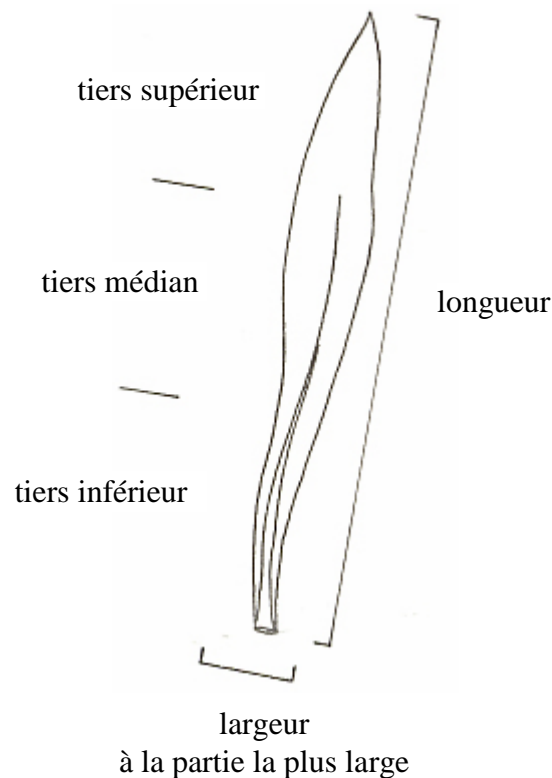
La hauteur du feuillage de la plante doit être mesurée du niveau du sol au sommet du feuillage lorsqu'un tiers des fleurons se sont ouverts sur le premier capitule.



Type de plante : en bouquets à la base

Type de plante : buissonnant

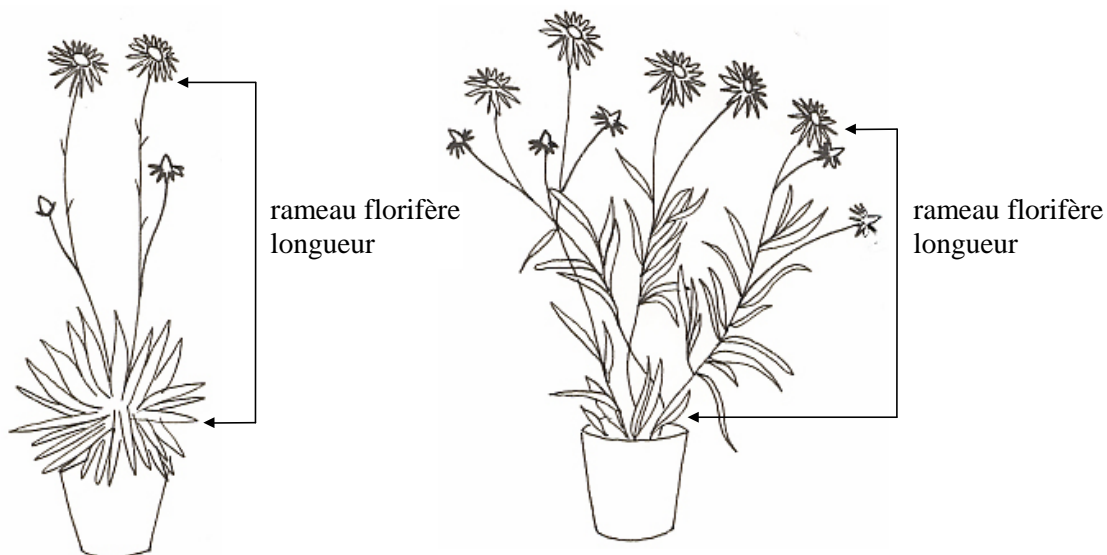
Add. 7, 8, 9, 10 : Feuille : longueur (7), largeur (8), rapport longueur/largeur (9) et position de la partie la plus large (10)



Add. 17 : Rameau florifère : longueur

À vérifier quand un tiers des fleurons se sont ouverts sur le premier capitule du rameau floral.

Mesurer la longueur depuis la base de la fleur jusqu'au point où le rameau floral se rattache à la tige principale de la plante.

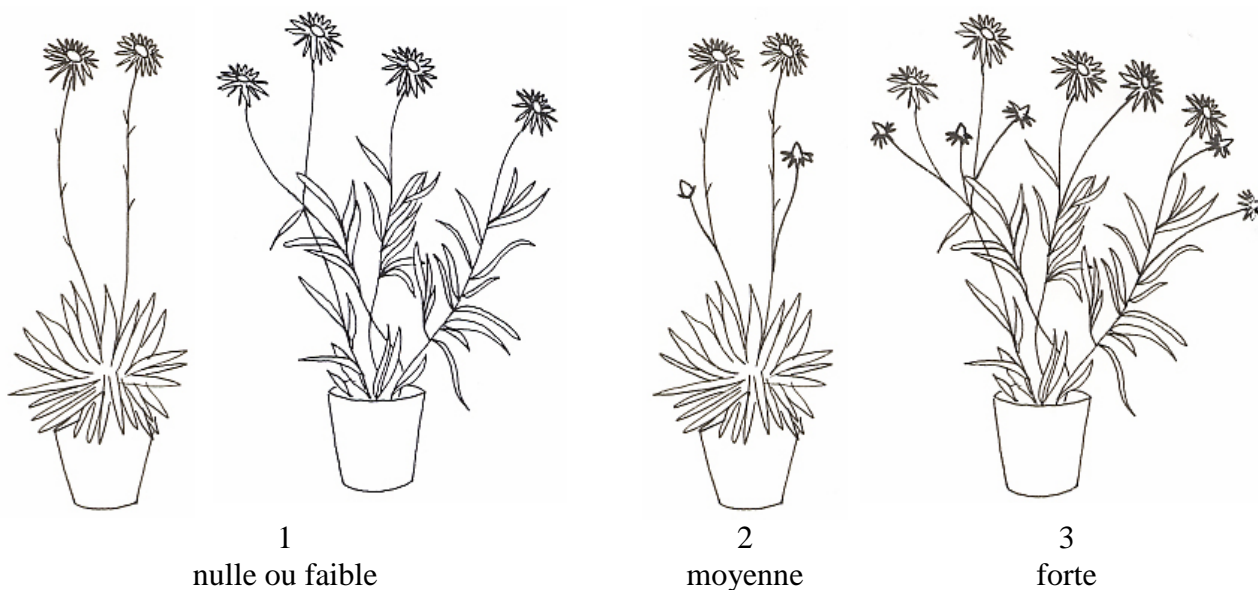


Type de plante : en bouquets à la base

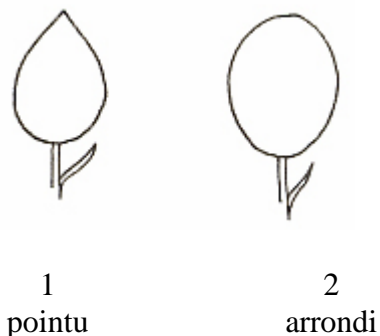
Type de plante : buissonnant

Add. 18 : Rameau florifère : ramification

À vérifier lorsqu'un tiers des fleurons se sont ouverts sur le premier capitule du rameau floral.



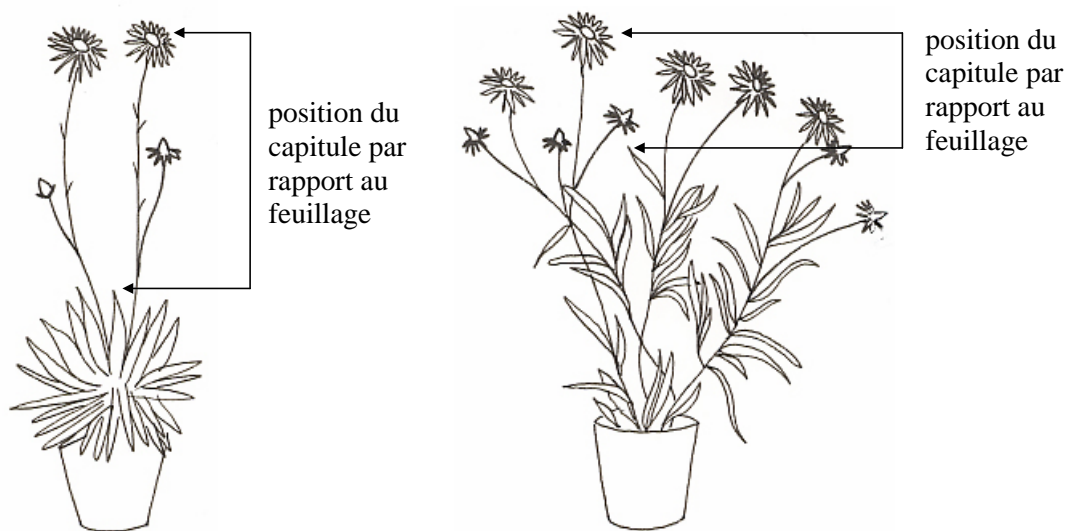
Add. 19, 20 : Bouton floral : profil du sommet (19), couleur principale (20)



Les observations relatives au bouton floral doivent être effectuées sur le bourgeon le plus grand juste avant la courbure des bractées inférieures.

La couleur principale du bouton floral doit être enregistrée après retrait d'une bractée du tiers médian du bourgeon. Il faut mesurer la couleur du tiers médian de l'extérieur de la bractée.

Add. 21 : Capitule : position la plus fréquente par rapport au feuillage



Type de plante : en bouquets à la base

Type de plante : buissonnant

Add. 23 : Capitule : vue latérale de la partie inférieure



1
concave



2
plate

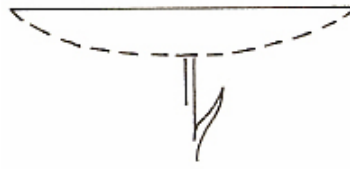


3
convexe

Add. 24 : Capitule : vue latérale de la partie supérieure



1
concave



2
plate



3
convexe

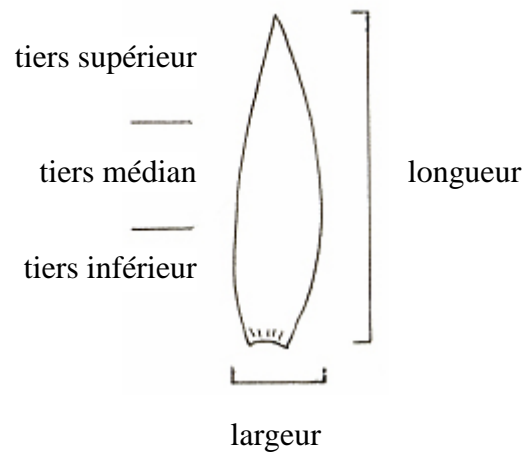
Add. 26 : Involucre : nombre de couleurs

Les observations doivent être effectuées sur l'involucre dans sa totalité sans retirer de bractées.

Une seule : une seule couleur peut être observée, par exemple blanc. Ou plusieurs couleurs peuvent être observées mais toutes les couleurs observées entrent dans un seul groupement de couleurs comme indiqué au caractère 27, par exemple jaune clair, jaune moyen ou jaune sombre.

Plusieurs : les couleurs qui peuvent être observées entrent dans plus d'un groupement de couleurs indiqué au caractère 27, par exemple jaune et orange.

Add. 28, 29, 30, 31-39 : Bractée : longueur (28) et largeur (29), rapport longueur/largeur (30), couleur principale du tiers inférieur/médian/supérieur de la bractée à partir du tiers intérieur/médian/extérieur de l'involucre



9. Bibliographie

Clarke, I., Lee, H., 1989: Name that Flower, Melbourne University Press, Melbourne, 260 pp.

Harden, G.J., 1992 : Flora of New South Wales, Volume 3, New South Wales University Press, Kensington, pp. 236-237.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Genre		
1.1.1 <i>Nom latin</i>	<input type="text" value="Bracteantha Anderb."/>	
1.1.2 Nom commun	<input type="text" value="Immortelle à bractées"/>	
1.2 Espèce (à compléter)		
1.2.1 <i>Nom latin</i>	<input type="text"/>	
1.2.2 Nom commun	<input type="text"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée
(le cas échéant)

Référence de l'obtenteur

4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété issue d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue
(indiquer la(les) variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie totalement inconnue

4.1.2 Mutation
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte
(indiquer le lieu et la date, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre
(préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures
- b) multiplication *in vitro*
- c) autre (indiquer la méthode)

4.2.2 Semences

4.2.3 Autre
(préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.1 Plante : type (1)		
en bouquets à la base	Menindee Magic	1[]
buissonnant	Wanetta Gold	2[]
5.2 Feuille : panachure (12)		
absente		1[]
présente		9[]
5.3 Involucre : nombre de couleurs (26)		
une seule	Lemon Colourburst	1[]
plusieurs		2[]
5.4 Involucre : couleur principale (27)		
blanche		1[]
jaune		2[]
orange		3[]
rose		4[]
rouge		5[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère (s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>(Exemple)</i>	<i>Involucre : couleur principale</i>	<i>rose</i>	<i>rouge</i>

Commentaires :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété</p> <p>7.2.1 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>7.2.2 Dans l'affirmative, veuillez préciser :</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une photographie en couleur représentative de la variété doit accompagner le questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de la dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		
<p>9. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :</p> <p>Nom du demandeur <input data-bbox="539 1789 1426 1850" type="text"/></p> <p>Signature <input data-bbox="422 1865 983 1924" type="text"/> Date <input data-bbox="1134 1865 1426 1924" type="text"/></p>		